

**BASSINS** ♦ Des changements

# La Municipalité siègera à cinq et avec un nouveau syndic

En cette année électorale, Bassins vivra quelques changements. Au niveau de sa Municipalité, d'abord, puisque le syndic Maurice Gruaz a décidé de ne pas briguer un nouveau mandat. *Après 14 années passées à l'exécutif, dont 10 à la syndiculture, j'estime qu'il est temps que d'autres s'engagent à leur tour. D'autant qu'il faut toujours davantage s'investir et se battre sur le plan professionnel mais aussi politique. Ce qui n'est pas facilement conciliable.*

Autre nouveauté: cet automne, les citoyens devront élire un Conseil communal ainsi que cinq municipaux et non plus sept.

Au niveau des réalisations proprement dites, elles se résumeront au strict nécessaire, c'est-à-dire à des travaux d'entretien. Avec ses quelque 300 000 francs de déficit, la commune ne peut, en effet, se lancer dans de grands projets.

Même si le syndic souhaiterait réaliser de nouvelles classes d'écoles, les actuelles étant plus que désuètes. Par ailleurs, dans les années à venir, il s'agira aussi de terminer la mise en séparatif du réseau d'épuration des eaux.

Dès que possible, la commune désirerait, également, vendre les terrains qu'elle possède en zone villas et sur lesquels pourraient se construire une quinzaine d'habitations. Mais, pour l'heure, l'intérêt qu'ont manifesté divers promoteurs n'a encore débouché sur rien de concret, souligne Maurice Gruaz.

Notre souci est de redonner une situation financière saine à Bassins, si possible sans toucher au taux d'imposition. L'installation au village de nouveaux, et si possible bons, contribuables serait une source de revenus supplémentaires, reconnaît le syndic.